

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Monnaie électronique: agrément unique, surveillance prudentielle de ces institutions par l'État membre d'origine Abrogation 2008/0190(COD) Sujet 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 2.50.10 Surveillance financière 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

Informations techniques	
Référence de procédure	1998/0252(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Abrogation 2008/0190(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 047-p2-a1; Règlement du Parlement EP 050
Etape de la procédure	Procédure terminée